



MAIRIE D'AFFOUX

PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2023- 20H30

Le 15 décembre 2023, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Sophie CHASSAGNEL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9 Sophie CHASSAGNEL, Jérôme FOUILLAT, Thierry BEAUX, Jean Paul BROSSAT, Éric DUCREUX, Marie Christine DUCREUX, Chantal GOUTARD, Marie Christine GOUTON, Cécile PILON.

Nombre de conseillers votants : 9

Absents excusés : DELORME, PERNET Sylvie,

Secrétaire : Thierry BEAUX

Ordre du jour :

- Approbation du dernier PV,
- Taxe de séjour gîte,
- Chèques Atout commerces et restaurant de fin d'année,
- Prime du pouvoir d'achat,
- Choix de l'agent recenseur,
- Câble SRDC,
- Tarif garderie,
- Règlement cantine,
- Règlement salle des fêtes et Gîte,
- Modification statuts COR,
- Questions diverses,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

Délib 01: Taxe de séjour gîte

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de fixer le prix de la taxe de séjour du gîte à 0.70 € à partir de 18 ans et gratuit moins de 18 ans. Les montants correspondent aux prix des locations 1 épis et sont conformes aux montants reversés à la COR le collecteur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Point 02 : Chèques Atout commerces et restaurant de fin d'année

Ce point ayant déjà été voté au conseil précédent, est supprimé.

Délib 02 : Prime de pouvoir d'achat

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que le gouvernement a décidé d'instaurer une prime destinée aux fonctionnaires pour faire face à l'inflation. Elle propose de mettre en place cette prime, dite Prime de pouvoir d'achat qui sera versée en une fois et dont le montant sera fixé lors d'un prochain conseil.

Le conseil municipal approuve à 8 voix et une abstention.

Délib 03 : Choix de l'agent recenseur

Mme le Maire rappelle qu'Affoux fait partie des communes qui doivent faire le recensement de la population pour l'Insee cette année du 18 janvier au 17 février (le recensement a lieu tous les 6 ans). Mme CHERBLANC Sandra, secrétaire est désignée coordinatrice du recensement par arrêté du maire. M. Philippe MORIZOT est désigné agent recenseur.

Le Conseil municipal approuve ces 2 choix.

Délib 04 : câble SRDC

Mme le Maire donne connaissance d'un courrier indiquant la dissolution du Câble SRDC.
Le Conseil municipal approuve la dissolution.

Délib 05: Tarifs garderie

Mme le Maire propose de modifier les tarifs garderie comme suit :

De 7h30 à 8h20	1,00 €
De 16h30 à 17h30	1,00 €
De 17h30 à 18h30	2,00 €

Le conseil accepte à l'unanimité.

Délib 06: règlement cantine

Mme le Maire fait lecture d'une proposition de règlement de bonne conduite pour la cantine.
Nécessitant des améliorations, il est convenu que des modifications soient apportées avant diffusion auprès de la cantine.

Délib 07 : règlement salle des fêtes et gîte

Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est préférable de rajouter l'interdiction de faire des feux d'artifices lorsque la salle des fêtes ou le gîte sont loués. De plus il est décidé de faire 3 contrats distincts, un pour les affousiens, un pour les associations et un pour les extérieurs, les tarifs étant différents.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délib 08 : modification des statuts COR

Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient d'accepter les modifications des nouveaux statuts de la COR.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Questions diverses

- **Assurances** : AXA a été retenu après une consultation de 4 assureurs, le choix se porte sur le prix et la proximité.
 - **SYDER** : Concernant le réseau chaleur, un accord est en cours de signature avec ENEDIS cela permettra de remettre le réseau chaleur dans les projets en cours.
 - **ANTENNE RELAI** : lecture d'un courrier du Département concernant la construction d'une antenne multi réseaux afin de couvrir le Mandéron. Le lieu d'implantation n'est pas encore connu.
 - **Terrain de VTT et salle pour les Jeunes** : lecture du courrier de M Loris FAURY qui propose l'aménagement d'un terrain VTT. La faisabilité de cette proposition va être étudiée.
Concernant une salle pour les Jeunes, la commune ne dispose d'aucune salle vacante à ce jour et ne peut répondre favorablement à cette demande.
 - **Appartement** : La dédite de la location de l'appartement au-dessus du centre aéré a été posée avec comme date d'effet le 31/12/2023.
 - **Combles au-dessus de la mairie** : Mme Céline PILON et Mme Violaine PILON ont visité le dernier étage de la mairie afin d'effectuer un estimatif indicatif des travaux.
 - **Elagage** : Mme Marie Christine GOUTON pose la question de l'élagage des arbres situés sur la route départementale du Torrenchin au niveau de la courbe vers chez M. CHALLET et souhaite savoir si le Département peut intervenir.
 - **Commémorations** : Madame le maire demande aux conseillers de se rendre disponibles dans la mesure du possible pour les commémorations
 - **Repas** la date du 12 janvier est retenue pour le repas des élus et agents à l'auberge
- Fin de séance 23h40A Affoux, le 20/12/2023

Le Secrétaire,

Thierry BEAUX



Le Maire,

Sophie CHASSAGNEL



